

Quelques remarques sur les migrations vers les pays d'outre mer, dans le cadre d'une politique européenne de migration.

Après la deuxième guerre mondiale, en partie sous l'influence d'une conjoncture favorable dans les pays d'accueil un grand nombre d'émigrants se sont rendus des pays divers de l'Europe vers les territoires d'outre mer.

Courant d'émigration dure toujours. Maintenant que la réalisation de l'unité politique et économique de l'Europe est de plus en plus proche, malgré toutes les difficultés et tous les contre temps, il est tout naturel de se demander, si l'émigration outre mer, qui sur le plan national est certainement désirable pour divers pays tels que l'Italie et la Hollande, est justifiée également du point de vue européen. Le problème des rapports entre la population et ses moyens d'existence, est pour l'Europe dans son ensemble, tout autre que pour les pays susnommés. On pourrait se demander, s'il ne vaudrait pas mieux, pour la prospérité de l'Europe en général, que la main d'œuvre italienne et hollandaise soit employée dans le processus de la production d'autres pays européens au lieu d'être transférée à des régions d'outre mer.

Sans doute, par suite de l'augmentation de la natalité dans divers pays après la guerre, la population active diminuera, plus tard qu'on se s'y était attendu. En outre, quelques conséquences de la guerre tendent à augmenter la pression de la population. A tout prendre, l'Europe en général n'est pas encore sous-peuplée. Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas peut-être bientôt des déficits dans quelques pays. Il n'est guère nécessaire de vous rappeler qu'en France depuis longtemps il y a une pénurie de main-d'œuvre et que ce pays a besoin de travailleurs venus de l'étranger. Du côté de l'Allemagne Occidentale on a signalé récemment, qu'on comptait avoir un déficit de main-d'œuvre dans quelques années. Il est donc certainement de la plus grande importance d'étudier comment, d'une part, le potentiel du travail européen, et d'autre part, la demande de main-d'œuvre, se développeront dans les années prochaines pour déterminer le besoin de migration que cela entrainera à l'intérieur de l'Europe elle-même. Une telle étude permettra d'établir, pendant combien de temps et dans quelle mesure une migration extra-européenne doit être considérée comme désirable au point de vue de l'Europe en général.

Je tiens cependant à faire ressortir - et c'est le but véritable de ces brèves remarques - que dans le cas de recherches de ce genre on ne peut pas se borner d'une part à déterminer le nombre total des travailleurs nécessaires à l'avenir dans les diverses parties de l'Europe, d'autre part le potentiel total de travail, auquel on peut s'attendre, pour arriver à la conclusion, que la migration d'une région à une autre est désirable et possible. Si les déficits totaux dans certaines parties de l'Europe et les excédents dans d'autres parties se neutralisent, cela ne signifie nullement, que la migration d'une zone vers l'autre puisse résoudre les problèmes pour les deux régions et que la migration vers les pays d'outre-mer ne serait plus nécessaire.

La question n'est pas seulement de savoir s'il y a trop d'hommes ici et trop peu ailleurs, mais aussi si tous ceux, qui sont superflus dans une certaine région, sont qualifiés pour occuper les places vacantes ailleurs en tenant compte de leur éducation professionnelle, de leur niveau d'existence leur âge et de toute culture.

On soulèvera peut-être l'objection que cela est vrai en théorie, mais de peu d'importance pratique, l'Europe dans son ensemble, présentant une si grande variété à tous les égards, qu'un travailleur, qui faute de possibilité dans son propre district, cherchera un emploi ailleurs pourra toujours trouver en Europe une situation raisonnablement adaptée à ses besoins et ses possibilités.

A mon avis, une telle opinion ferait preuve d'un optimisme injustifié.

Permettez-moi d'illustrer ce qui précède d'un seul exemple emprunté à la situation dans ma patrie. Une partie considérable du grand excédent bien connu des naissances sur les décès en Hollande est due à la natalité relativement élevée à la campagne, c'est à dire des terres sablonneuses de l'est et du sud, où dans l'agriculture l'entreprise familiale est la forme d'exploitation normale. Dans ces familles, on a plutôt l'habitude de faire travailler les enfants après qu'ils ont quitté l'école primaire, dans la ferme des parents, qui ont ainsi à leur disposition une main d'œuvre à la fois utile et bon marché. Il en résulte, que ces garçons sont élevés comme paysans d'une manière pratique et en même temps que théorique. Or, la ferme paternelle, assez souvent trop petite pour être divisée, n'offre à la longue qu'à un des fils l'occasion de s'y

établir indépendamment, tandis qu'il y a souvent au moins deux enfants ou plus qui y travaillent. Ces fils de paysans, qui labourent les terres sablonneuses, ne peuvent donc trouver une place correspondante à leurs aptitudes dès qu'ils sont adultes.

En Hollande la possibilité d'établir des fermes nouvelles grâce au défrichement de terrains incultes, n'existe presque plus. N'ayant pas reçu la formation nécessaire pour un travail autre que l'agriculture, ces jeunes paysans ne sont pas qualifiés pour une profession convenable, et ils sont trop fières pour accepter une place comme main d'oeuvre non qualifiée soit dans l'industrie, soit comme ouvrier agricole. Ce ne sont que les fils des très petits paysans, qui s'y opposent le moins. Ce sont donc les fils adultes de ces fermes familiales qui forme en Hollande un des plus sérieux problèmes démographiques et sociologiques dont la solution sera difficile à trouver, même dans le cadre d'une Europe unifiée. On a déjà essayé depuis de longues années de faire établir des paysans néerlandais en France, mais jusqu'ici ces tentatives ont plus ou moins échoué. Sans parler d'autres difficultés, qui pourraient être écartées avec de la bonne volonté de part et d'autre, une immigration sur une grande échelle de petits fermiers néerlandais en France, est empêchée, parcequ'en France l'agriculture des petits paysans est très différente de celle qu'on rencontre en Hollande. Pour un fils de paysan hollandais de formation professionnelle, de mentalité et de standard vie hollandais, il est difficile de trouver une position qui lui convienne. En Hollande on est donc généralement d'avis que spécialement ce groupe de la population feraient mieux d'émigrer outre mer, car une telle émigration leur offre la possibilité de se créer une existence indépendante.

Bienqu'ils n'aient pu emporter qu'une petite partie de leur capital par suite des restrictions relatives aux devises, la moitié des émigrants agricoles hollandais, partis pour le Canada, depuis la fin de la guerre, ont actuellement trouvé une existence comme agriculteurs indépendants.

Le problème de la migration de la population des zones qui ont un surplus reste un problème difficile même si, peut-être comme conséquence d'une union européenne à l'avenir, une Europe intégrale avait plutôt un déficit qu'un

excédent de main d'œuvre. En étudiant le développement de la population future à l'intérieur de l'Europe il convient de classer d'une façon précise les surplus en diverses catégories selon des points de vues différents. Après quoi on pourra examiner dans quelle mesure ces excédents conviennent pour remplir les lacunes ailleurs. Sans doute, la formation et la ré-éducation professionnelle et d'autres mesures pourraient servir à ajuster autant que possible l'offre et la demande sur le marché du travail, mais une telle adaptation ne sera jamais complète, de sorte qu'il sera utile et désirable pendant encore longtemps de stimuler la migration de certains groupes vers les pays d'outre mer.

A ce sujet on pourrait encore signaler, que dans le cas où sur la base de telles recherches on pourrait élaborer une politique de migration européenne un bon service de renseignements et de propagande sera très nécessaire, tant pour la migration à l'intérieur de l'Europe que pour la migration vers les pays d'outre mer. Les intéressés sont souvent mal au courant des possibilités qu'ils peuvent trouver ailleurs. En outre il existe de fortes résistances psychologiques à la migration surtout quand la migration est quelque chose de nouveau pour la population d'un certain territoire. On a constaté, par exemple qu'en Hollande après la guerre, surtout au début, le désir d'émigrer outre mer parmi la population agricole des terres fertiles de l'ouest et du nord du pays était plus grande que dans les territoires de l'est et du sud, et cela bien qu'à l'ouest et au nord de la Hollande la pression de la population soit bien moindre que dans les autres parties du pays en particulier par suite d'une natalité plus faible. Ce paradoxe s'explique partiellement par le fait, que pour la population des terres sablonneuses de l'est et du sud il n'y avait pas de tradition migratoire, comme elle existe à l'ouest et au nord. Avant la première guerre mondiale la situation démographique rurale de la Hollande était très différente de ce qu'elle est actuellement. A cette époque c'étaient le nord et l'ouest qui avaient de grands surplus de population dans les territoires agricoles et des milliers partaient pour l'Amérique. Après la deuxième guerre des nouvelles possibilités de migration se sont présentées sur une grande échelle et la population du nord et de l'ouest était immédiatement prête à chercher fortune dans les pays d'outre mer. Cependant, la population de l'est et du sud ne

s'habitua d'abord que très lentement à l'idée d'émigrer, mais grâce à la propagande et aux amples informations fournies, la population de ces territoires commence peu à peu se familiariser avec l'idée d'émigration.

Septembre 1952.

E.W. Hofstee,

Professeur de sociologie rurale

Université agricole

Wageningen (Pays Bas).